Déclaration zurichoise sur l'histoire de l'art numérique (2014)

formulée à l'occasion de la journée d'étude internationale «Histoire de l'art numérique : défis et perspectives» qui s'est tenue les 26 et 27 juin 2014 à l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA) à Zurich

Méthodologie

Les transformations numériques appellent une réflexion critique des méthodes et des pratiques liées à la recherche en art et en histoire de l'art, en particulier dans les domaines de l'analyse de l'image et de la constitution des canons picturaux. L'idée est de susciter un échange productif entre les objets de recherche et les applications numériques.

Fichiers d'autorité

L'interconnexion sémantique et l'accès à des fichiers d'autorité sur des œuvres, des personnes, des lieux et des concepts sont fondamentaux pour l'histoire de l'art numérique. Il en résulte la nécessité de poursuivre la mise sur pied coordonnée, à un niveau international, de fichiers d'autorité et d'encourager l'accès libre aux données concernant les fonds et la recherche des musées, des archives, des bibliothèques et des institutions scientifiques.

Archives et collections

Afin de remplir leur mission de recherche et d'intermédiaires à l'ère numérique, les archives, les musées et les collections ont besoin d'outils techniques spécifiques et de moyens financiers adéquats. Le but est l'exploitation et la présentation médiatique et spécifique de leurs fonds, la mise à disposition facilitée de leurs données ainsi que leur archivage à long terme.

Big Data

De grands ensembles de données élargissent le champ de recherche en histoire de l'art. Une infrastructure informatique adaptée, des réseaux scientifiques et des moyens de financement sont nécessaires pour donner la pleine mesure de ce potentiel. Par ailleurs, les données de recherche et les données issues des archives et des collections doivent être étendues.

Espace de travail digital

Un environnement de recherche et d'enseignement virtuel permet la production et l'utilisation partagées de données, l'application des outils numériques et de bases de données d'images, ainsi que la communication et la mise en réseau scientifiques. De façon concertée, il s'agit de développer les instruments nécessaires avec les sciences de l'information.

Open Access

La publication de travaux scientifiques et de données de recherche en *open access* doit être encouragée et être reconnue au même titre que les publications imprimées. De concert avec les institutions de recherche, les organisations d'encouragement, les parties prenantes et les éditeurs, il convient d'édicter des conditions-cadre spécifiques, dans le respect du droit de l'image et de la qualité.

Aspects juridiques

La recherche en art et en histoire de l'art doit pouvoir utiliser les données et le matériau iconographique de manière simple et gratuite. Il convient d'édicter des conditions-cadre juridiques en partenariat avec les détenteurs des droits et des fonds, les organisations d'encouragement, les sociétés de gestion, les associations de spécialistes ainsi que le législateur. Il est souhaitable d'exploiter les possibilités du cadre juridique telles que les limites du droit d'auteur.

Durabilité

La durabilité doit faire partie de la conception du projet et entrer dans la budgétisation. Son implémentation doit être soutenue à tous les échelons par les organisations d'encouragement et de recherche lors de la planification et de la requête. Les aspects scientifiques, aussi bien qu'informatiques et opérationnels de la durabilité doivent être ancrés dans le plan d'études.





